

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit Slide On/Cycle Mold Cleaner

Autres moyens d'identification

Numéro de la feuille de données de sécurité 44212C-DME

Code du produit 44212C-DME
Synonymes Natural Citrus Oil
 Citrus Mold Cleaner
N° ID/ONU UN1950

Autres informations Formula: 52352

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Nettoyeur de moule industriel

Utilisations contre-indiquées Utilisez uniquement sous les instructions du fabricant

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Initial Supplier Address

DME Moulding Supplies
 6210 Northwest Drive
 Mississauga, Ontario L4V 1J6
 905-677-6370

Adresse du fabricant

Slide Products Inc.
 430 S. Wheeling Road
 Wheeling, IL 60090

Numéros de téléphone d'urgence

Numéro de téléphone du fournisseur initial S'il vous plaît entrez Initial Nombre Fournisseurs de téléphone ici

Nombre d'appel d'urgence INFOTRAC 1-352-323-3500 (Internationale)
 1-800-535-5053 (Amérique du Nord)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aspect Liquide clair en aérosol

État physique Aérosol.

Odeur Doux

Classification

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1
Mutagénicité sur les cellules germinales	Catégorie 1B
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Toxicité par aspiration	Catégorie 1
Aérosols inflammables	Catégorie 2
Gaz sous pression	Gaz comprimé

Éléments d'étiquetage**Mot indicateur****Danger****Mentions de danger**

Provoque une irritation cutanée

Provoque une sévère irritation des yeux

Peut provoquer une allergie cutanée

Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou des vertiges

Peut induire des anomalies génétiques

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

Aérosol inflammable

Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur

**Conseils de prudence - Prévention**

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer

Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre sources d'ignition

Récipient sous pression : ne pas perforer, ni brûler, même après usage

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Éviter le rejet dans l'environnement

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin

EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

NE PAS faire vomir

Recueillir le produit répandu

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clé

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

Autres informations

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance**Synonymes**

Natural Citrus Oil
Citrus Mold Cleaner.

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
D-Limonene	5989-27-5	35	-	-
Naphtha (petroleum), hydrotreated heavy	64742-48-9	27	-	-
Isopropyl Alcohol	67-63-0	27	-	-
Propane	68476-86-8	11	-	-

4. PREMIERS SOINS

Premiers soins**Conseils généraux**

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Après le rinçage initial, retirer les verres de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

Contact avec la peau

Laver à l'eau et au savon. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Appelez un médecin en cas de malaise. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. Appliquer la crème à la main.

Inhalation

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

Ingestion

NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.

Symptômes et effets les plus importants**Symptômes**

À des concentrations élevées, les vapeurs et les brouillards d'aérosols ont un effet narcotique et peut provoquer des maux de tête, de la fatigue, des étourdissements et des nausées. Contact avec la peau peut conduire à un séchage, dégraissage, des démangeaisons, des picotements et irritation. Provoque une irritation des yeux.

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**Note aux médecins**

Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés

Dioxyde de carbone (CO2). Mousse. Produit chimique.

Moyens d'extinction inappropriés	AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se révéler inefficace.
Dangers particuliers associés au produit chimique	Extrêmement inflammable. Essai de projection de flamme aérosol:> 18 "extension à 70 F. Les aérosols peuvent exploser à des températures supérieures à 120 ° F.
Produits de combustion dangereux	Oxydes de carbone.
Données sur les risques d'explosion	
Sensibilité aux chocs	Aucun.
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Aucun.
Équipement de protection particulier pour les pompiers	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles S'assurer une ventilation adéquate.

Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

Prévention des dangers secondaires Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire Se procurer les instructions avant l'utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8. Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation. Éviter de respirer les vapeurs ou la brume. Ne pas laisser les vêtements contaminés sur le lieu de travail. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer. Ne pas vaporiser près d'une flamme. Récipient sous pression : ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Ne lache pas.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Garder sous clef. Ne pas entreposer à des températures supérieures à 120 ° F. Protéger de la lumière directe du soleil. Tenir éloigné d'une source de chaleur, des étincelles et des flammes.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Canada - Alberta - Occupational Exposure Limits - Ceilings	Canada - British Columbia - Occupational Exposure Limits - Ceilings	TWA - Ontario	Québec
Isopropyl Alcohol 67-63-0	TWA: 200 ppm TWA: 492 mg/m ³ STEL: 400 ppm STEL: 984 mg/m ³	TWA: 200 ppm STEL: 400 ppm	TWA: 200 ppm STEL: 400 ppm	TWA: 400 ppm TWA: 985 mg/m ³ STEL: 500 ppm STEL: 1230 mg/m ³

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Appliquer mesures techniques pour se conformer aux limites d'exposition professionnelle. Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de sécurité doivent toujours être portés dans une opération industrielle.

Protection des mains Gants de protection ne sont pas tenus, mais recommandé.

Protection de la peau et du corps Aucun équipement de protection particulier requis.

Protection respiratoire Aucune protection n'est habituellement nécessaire dans des conditions normales d'utilisation avec une ventilation suffisante.

Considérations générales sur l'hygiène Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Aérosol
Aspect	Liquide clair en aérosol
Couleur	Transparent
Odeur	Doux
Seuil de perception de l'odeur	Non déterminé

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	Non déterminé	
Point de fusion/point de congélation	-96.7 °C / -142 °F	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	177.8 °C / 352 °F	
Point d'éclair	Non déterminé	
Taux d'évaporation	Lent	
Inflammabilité (solide, gaz)	Non déterminé	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limites d'inflammabilité supérieure	10	
Limite inférieure d'inflammabilité	1	
Pression de vapeur	1 mmHg	@ 20 C
Densité de vapeur	4.7	
Densité relative	0.841	
Solubilité dans l'eau	Légèrement soluble	
Solubilité dans d'autres solvants	Non déterminé	

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
Coefficient de répartition	Non déterminé	
Température d'auto-inflammation	Non déterminé	
Température de décomposition	Non déterminé	
Viscosité cinématique	Non déterminé	
Viscosité dynamique	Non déterminé	
Propriétés explosives	Non déterminé.	
Propriétés comburantes	Non déterminé.	
<u>Autres informations</u>		
Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible	
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible	
Teneur en COV (%)	100%	
Densité	Aucun renseignement disponible	
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible	

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Pas réactif dans des conditions normales.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Conditions à éviter	Ne pas percer ou incinérer les récipients. Eviter les températures supérieures à 120 °F.
Matières incompatibles	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.
Produits de décomposition dangereux	Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO ₂).

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Contact avec les yeux	Cause un grave irritation des yeux.
Contact avec la peau	Peut être nocif par contact cutané. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.
Inhalation	Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine.
Ingestion	Ne pas ingérer.

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes	À des concentrations élevées, les vapeurs et les brouillards d'aérosols ont un effet narcotique et peut provoquer des maux de tête, de la fatigue, des étourdissements et des nausées. Des contacts fréquents ou prolongés peuvent dégraisser et dessécher la peau, aboutissant à une gêne et à une dermatite. Provoque une irritation des yeux.
------------------	--

Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH.

ETAmél (orale)	3,599.00
ETAmél (cutané)	4,508.00
ETAmél (inhalation-poussière/brouillard)	268.90

Toxicité aiguë inconnue Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les composants

Nom chimique	ETAmél (orale)	ETAmél (cutané)	CL50 par inhalation
D-Limonene 5989-27-5	= 4400 mg/kg (Rat)	> 5 g/kg (Rabbit)	-
Naphtha (petroleum), hydrotreated heavy 64742-48-9	> 5000 mg/kg (Rat)	> 3160 mg/kg (Rabbit)	-
Isopropyl Alcohol 67-63-0	= 1870 mg/kg (Rat)	= 4059 mg/kg (Rabbit)	= 72600 mg/m ³ (Rat) 4 h

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Mutagenicité sur les cellules germinales Peut induire des anomalies génétiques.

Cancérogénicité Groupe 3 du CIRC composants sont "non classifiable comme cancérogènes pour l'homme".

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
D-Limonene 5989-27-5	-	Group 3		X
Isopropyl Alcohol 67-63-0	-	Group 3		X

Légende

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 3 du CIRC composants sont "non classifiable comme cancérogènes pour l'homme"

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

X - Présent

STOT - exposition unique Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
D-Limonene 5989-27-5	-	0.619 - 0.796: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 35: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50		-
Naphtha (petroleum), hydrotreated heavy 64742-48-9	-	2200: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50		2.6: 96 h Chaetogammarus marinus mg/L LC50

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Isopropyl Alcohol 67-63-0	1000: 96 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50 1000: 72 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50	1400000: 96 h Lepomis macrochirus µg/L LC50 9640: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 11130: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static		13299: 48 h Daphnia magna mg/L EC50

Persistance/Dégradabilité Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Mobilité .

Nom chimique	Coefficient de répartition
Isopropyl Alcohol 67-63-0	0.05
Propane 68476-86-8	2.8

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

Emballage contaminé Videz complètement, y compris la pression du gaz. Ne pas percer ou incinérer les récipients. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Remarque Sur la base de la taille du paquet, le produit peut être admissible à l'exception quantité limitée

TMD

N° ID/ONU UN1950
Nom officiel d'expédition Aérosols
Classe de danger 2.1

DOT

N° ID/ONU UN1950
Classe de danger 2.1

IATA

N° ID/ONU UN1950
Nom officiel d'expédition Aerosols, inflammable
Classe de danger 2.1

IMDG

N° ID/ONU UN1950
Classe de danger 2.1
Polluant marin Cette substance satisfait la définition de polluant marin

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Règlements internationaux

Substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO) Non applicable

Polluants organiques persistants Non applicable

Exigences en matière de notification d'exportation Non applicable

Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA	LIS/LES	EINECS/ELI NCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AICS
D-Limonene	X	X	X	Present	X	Present	X	X
Naphtha (petroleum), hydrotreated heavy	X	X	X		X	Present	X	X
Isopropyl Alcohol	X	X	X	Present	X	Present	X	X
Propane	X	X	X		X	Present	X	X

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

NFPA

Risques pour la santé

Inflammabilité

Instabilité

Dangers particuliers

HMIS

Risques pour la santé

Inflammabilité

Dangers physiques

Protection individuelle

1

3

0

B

Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA

TWA (moyenne pondérée dans le temps)

STEL

STEL (Limite d'exposition de courte durée)

Plafond

Valeur limite maximale

*

Désignation de la peau

Date d'émission :

11-juil.-2016

Date de révision :

15-Mar-2018

Note de révision:

Aucun renseignement disponible.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique